



Fiche d'inscription au concours MELMELO 2015

Nom du groupe/artiste :

Coordonnées du responsable du groupe :

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Localité :

Tél. :GSM :

E-mail :

Internet : www.....

À QUI EST OUVERT LE CONCOURS ?

- Le concours est réservé aux groupes émergents (**non signés, non enregistrés professionnellement**) de : rock, pop, hip-hop, électro (live) et autres genres par extension. Le groupe/artiste doit présenter un répertoire original (tant du point de vue texte qu'au point de vue instrumental.)
- L'inscription au concours est gratuite.
- Les candidatures peuvent être envoyées dès le mois de novembre 2015 et se clôtureront le 9 janvier 2015.

L'inscription au concours implique que les organisateurs se réservent le droit de publier et d'utiliser le matériel (textes, photos, CD, MP3) en vue de la promotion du concours.

OBLIGATIONS DU GROUPE ET CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

L'inscription doit parvenir auprès de :

-Centre d'Action Laïque de Charleroi, rue de France 31 à Charleroi 6000
Contact pour info : adrien.sacchi@laicite.net – 071 /539175

-Picardie Laïque – relais de La Louvière, Rue de la Loi 20, La Louvière 7100
Contact pour info : gaetan.oger@laicite.net – 0496/17.03.32

-Smart Tournai - 124 rue de la Citadelle, 7500 Tournai
Contact pour info : hainaut@smartbe.be - 069/23.21.76

-SMart Mons, rue des Belneux 12 - Mons 7000
Contact pour info : hainaut@smartbe.be - 065/319221

Le dossier d'inscription doit comporter :

- Une démo (CD, mp3, chaîne youtube, lien soundcloud, deezer, spotify ou myspace) reprenant au minimum 3 compositions originales.
- Les textes des trois chansons.
- Trois photos numériques récentes du groupe/artiste, une biographie du groupe/artiste (historique, composition du groupe, âge, style musical, hobbies, profession, anecdotes, etc.).
- Une fiche technique complète (liste matériel utilisé, plan de scène, ...)
- Deux exemplaires signés du présent règlement.

Une session d'information Smart de 45 minutes sera donnée en amont de chaque date éliminatoire par les formateurs afin de sensibiliser les groupes sur les informations des statuts sociaux et les outils Smart.

Chansons à textes et groupes engagés

Des textes en musique, des musiques avec des paroles... l'exercice est parfois difficile, mais tellement prenant. De la traite des hommes noirs à nos jours, l'histoire de la musique est jalonnée d'artistes qui ont donné du sens à leur musique et qui ont contribué à réveiller les consciences. C'est la spécificité du concours Méli Mélo porté par le Centre d'Action Laïque de Charleroi. Nous demandons donc que les textes respectent les valeurs de la laïcité : solidarité, esprit critique, justice sociale, respect et tolérance... autant de thèmes qui peuvent être abordés, même avec impertinence. Concernant l'engagement des groupes, nous demandons à ce que les projets artistiques aient un message à faire passer l'engagement ne signifie pas de prendre des positions politiques ou philosophiques en particulier mais véhiculent de manière décalée le message de projet musical.

JURY

Cette année le jury sera présidé par Michaël et Greg Chainis (Abel Caine) et accompagné de membres des associations organisatrices.

Lors de la finale et des éliminatoires, les responsables du concours s'assureront de la présence d'un jury constitué de professionnels du milieu musical belge et de représentants du Centre d'Action Laïque de Charleroi, de Picardie laïque, de Smart et de leurs partenaires. Ce jury déterminera seul, et sans intervention extérieure le classement des groupes du concours.

Les jurés jugeront la prestation des groupes selon des critères les plus objectifs possible (attitude et présence scénique, cohésion musicale, qualité des compositions, arrangements, qualité d'expression du chanteur/teuse, originalité ... et **qualité des textes**). Toute décision du jury est sans appel.

PUBLIC

Méli-Mélo se veut également un événement participatif. Lors de chaque date, le public a la possibilité de voter pour le groupe qu'il voudra voir en finale (et la remporter). Ce vote sera comptabilisé pendant la délibération du jury et une pondération sera effectuée entre le résultat du jury et le vote du public afin de désigner le lauréat de chaque date.

PRIX

-Le prix du concours est une tournée (5 dates) rémunérée en tête d'affiche d'un autre groupe qui se déroule dans la région du grand Charleroi et par extension dans le Hainaut. Cette tournée sera précédée par une session d'enregistrement professionnel au studio Chainis (4jours d'enregistrement et mixage) financée par Smart.

-Un prix du public sera également décerné lors de la finale, il s'agit d'une session d'enregistrement pour un single dans le studio de l'Annexe de La Louvière.

Pour accord

Le responsable du groupe (lu et approuvé, date, signature).

N. B. Toutes les modalités pratiques seront communiquées aux groupes sélectionnés en temps utile.

